

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2012/03/02/2012035317/justel>

Dossier numéro : 2012-03-02/07

Titre

2 MARS 2012. - Arrêté du Gouvernement flamand fixant les règles du Fonds foncier roulant

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 08-12-2020 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 22-03-2012 page : 17735

Entrée en vigueur : 01-04-2012

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2020-09-11/17, art. 7.11.23°, 007; En vigueur : 01-01-2021>